

OPCO Mobilités met à disposition des entreprises un accompagnement qualitatif pour un développement durable de l'alternance



OPCO Mobilités constate une poursuite de la dynamique de développement de l'apprentissage et une forte reprise des contrats de professionnalisation avec déjà plus de 35.000 contrats d'alternance signés depuis le 1er janvier. En soutien au bénéfice des entreprises adhérentes OPCO Mobilités déploie de nombreux services personnalisés et de proximité pour accompagner l'alternance dans les entreprises.

En plus de financer la formation des alternants, l'OPCO met à leur disposition une offre de services régionalisée, une application web pour simplifier les démarches administratives et une formation en e-learning au tutorat. Explications.

Une offre de services adaptée pour un accompagnement qualitatif des entreprises, de A à Z

Pour répondre aux besoins des entreprises, l'opérateur de compétences étend son offre de services pour fournir un accompagnement complet « Alternance », du recueil des besoins en amont à l'intégration effective des alternants.

OPCO Mobilités met ainsi en place une offre de services régionalisée afin d'apporter une réponse sur-mesure et un conseil personnalisé. Dans chaque région, les entreprises disposent d'un interlocuteur dédié – un Chargé de mission alternance-formation – qui peut être amené à les accompagner dans la définition du poste occupé par l'alternant ou l'identification de la formation selon les besoins des entreprises.

S'agissant de la gestion des contrats d'alternance, OPCO Mobilités simplifie les démarches administratives avec l'application web « M-Gestion », qui dématérialise la procédure de dépôt en ligne des contrats en alternance pour les entreprises.

Des formations en ligne pour les tuteurs et maîtres d'apprentissage

Dans le cadre du recrutement d'un alternant ou d'un apprenti, les entreprises sont tenues d'assurer son tutorat. Le rôle des tuteurs et maîtres d'apprentissage est primordial pour s'assurer de la bonne intégration de l'alternant ou de l'apprenti.

Dans cette perspective, OPCO Mobilités met à disposition des entreprises « M-Tutorat » : une formation en ligne à destination des tuteurs et maîtres d'apprentissage. Cet e-learning, financé par OPCO Mobilités, et adapté aux entreprises de toutes les branches et à la RATP, permet notamment aux salariés formés de démarrer leur tutorat efficacement ainsi que de construire le parcours d'apprentissage et le transfert de compétences adaptés aux tutorés. Depuis sa mise en ligne, c'est ainsi 17 600 tuteurs qui ont été formés grâce à OPCO Mobilités.

OTRE

Faisons route ensemble

<https://www.otre.org>

[Lire la suite du communiqué de presse](#)